

L'AVANT-GARDE

"INDEPENDANCE ET PATRIOTISME"

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

EDMOND CHASSÉ, Directeur-Propriétaire

VOL. I, No 3

Le Ministre Lemieux et L'Avant-Garde

L'honorable Rodolphe Lemieux, ministre des Postes, a cru devoir s'occuper de nous. Il a consacré une de ses périodes aussi ronflantes que vides à notre petit journal, "L'Avant-Garde". C'est dans le comte de Charlevoix, devant une assemblée composée de 1200 électeurs de M. Forget, 200 électeurs de M. Pouliot et 200 brailards payés et venus de Québec, que M. Lemieux, l'épais et énorme ministre du district québécois, a parlé de nous. Il nous a d'abord appelé "feuille de chou", croyant que les électeurs l'applaudiraient. Ça n'a pas pris. Pouvons-nous dire tout d'abord à M. Lemieux que "L'Avant-Garde" n'est pas une feuille de chou et la preuve, nous la trouvons dans les colonnes du journal où il écrit lui-même des articles vantant son encombrante personne et ses qualités de ministre libéral, nous la trouvons, disons-nous, dans le "Canada", organe de son parti. Voici ce que le "Canada" disait de nous, lundi le 12 octobre:

"L'Avant-Garde". "Indépendance et patriotisme", voilà le programme, en deux mots, adopté par la dernière recrue du journalisme militant: "L'Avant-Garde". De taille plutôt minuscule, le jeune soldat est équipé comme un vieux troupier et son premier coup de feu porte la marque du franc-tireur.

C'est M. Edmond Chassé qui est le directeur de cette nouvelle publication."

M. Lemieux avait donc mauvaise grâce de dire que nous n'étions que des menteurs et calomnieux.

Voyons d'ailleurs si ces accusations sont fondées.

Nous avons dit et nous répétons que son père est employé du gouvernement: c'est vrai. Quand à l'honorabilité de M. Lemieux, père, nous ne l'avons jamais attaquée, mais le fils, parce qu'il est ministre, n'avait pas d'affaire à parler de son père, qui est connu de tout le monde. Un journal, que M. Lemieux connaît, a déjà attaqué l'illustre auteur de ses beaux jours, très violemment et s'il veut que nous publions ici son dossier, il n'a qu'à nous traiter de feuille de chou encore une fois.

Nous avons dit et nous répétons que M. Lemieux a placé plusieurs membres de sa famille.

Il a imposé Joseph aux électeurs de Gas-

pe, ça fait un; il a imposé Auguste deux fois aux électeurs d'Ottawa, ils n'en ont pas voulu, mais Sir Wilfrid Laurier se présente là pour lui préparer la candidature, ça fait deux. Quant à Alphonse et Gustave, l'un est dentiste, mais il fait quelques sous avec les gouvernements, l'autre est employé quelque part et partout, et c'est Rodolphe qui l'a placé. M. Lemieux ne peut pas nier non plus que c'est lui qui a trouvé un siège de juge pour son beau-père que nous n'avons pu engraisser après douze années que nous l'avons payé \$10,000 par an.

M. Lemieux, vous avez cru nous atteindre avec vos phrases creuses, à la Baie St-Paul, laissez-nous vous dire que nous savions ce que valaient vos accusations et que nous n'avons pas été surpris de voir tomber vos paroles à vos pieds plats.

Nous n'avons pas un grand journal, nous ne sommes pas riches comme vous, qui avez \$200,000 en banque, que vous avez gagnés depuis 4 ans que vous êtes ministre, avec un salaire de \$7,000 par an, mais notre journal est assez grand pour que nous y trouvions la place de vous dire que vous n'êtes qu'un orgueilleux, qu'un envieux, qu'un poseur et qu'un "enflé" et que nous ne vous gouvernons jamais plus que les électeurs de St-Hyacinthe qui vous ont sifflé, quand vous êtes allé combattre M. Bourassa.

M. Brodeur, dont vous êtes jaloux dans votre orgueil de parvenu, vient d'être élu par acclamation, mais vous, les conservateurs aurai-ent pu trouver 25 candidats pour vous empêcher d'arriver dans Gaspé. Si vous êtes élu, ça n'est pas parce que votre nom, est Rodolphe Lemieux, mais parce que n'importe quelle espèce de ministériel y serait élu.

Vous êtes encore jeune, dites-vous, souvent? Oui, M. Lemieux, c'est vrai, vous marcherez encore mais, pour nous servir d'un cliché de vos interminables discours, vous nous rencontrerez peut-être au tournant de la route. Nous savons ce qu'il faut à votre insignifiante personne pour s'effriter d'une manière bien ridicule, et nous vous promettons des émotions.

Au revoir, M. Lemieux.

EDMOND CHASSÉ.

LES FUTURS DEPUTES

"L'Avant-Garde" a le droit comme tous les autres journaux de donner des pronostics qui sont basés sur des faits. Nous n'en donnerons pas, mais nous dirons que nous souhaitons ardemment de voir MM. Flynn, Pelletier, Ouimet, Forget, Bickerdike, Renaud, etc., élus dans les comtés où ils sont candidats.

Nous avons besoin de bons députés dans le Parlement du Canada. Nous comptons sur le bon esprit qui a semblé animer les

électeurs pendant la lutte pour avoir lundi soir une représentation digne des Canadiens-français.

Electeurs, si vous voulez avoir des bons députés, ne manquez donc pas de vous rappeler qu'il n'en dépend que de vous. Votez pour ceux que vous croyez dignes et non pour ceux que vos chefs ou votre esprit de parti vous commandent d'approuver.

E. C.

L'INDEPENDANCE DES JOURNAUX

On ne sera jamais réellement certains quels sont les véritables journaux indépendants. Dans notre pays, l'indépendance des journaux est une petite affaire. A Montréal, nous avons la "Patrie", qui s'intitule journal indépendant et qui l'est réellement, un peu, mais pas assez. Nous voudrions que la "Patrie" soit aussi indépendante dans ses colonnes éditoriales que dans ses colonnes de nouvelles. Ce serait un rêve réalisé. Il y a bien longtemps que l'on songe à la satisfaction que le public aurait de pouvoir lire un journal qui le renseignerait non seulement en donnant des nouvelles exactes mais en l'instruisant sur les questions politiques, économiques et so-

ciales, à la lumière de la justice, de l'indépendance et du patriotisme.

Et pourtant, on ne s'est jamais décidé à satisfaire le public et on continue à lui faire gober les plus affreuses choses. Nous avons des journaux dont l'œuvre est désastreuse et anti-nationale et cependant leurs directeurs se promènent à travers le monde tout comme s'ils rendaient à leurs concitoyens des services inappréciables.

Ces journaux-là empoisonnent l'opinion publique et le jour où ils disparaîtront, seraient-ils la cause de la déconfiture financière de leurs propriétaires, que nous nous réjouirions tout comme de la mort d'une bête à sept têtes moderne.

BRUTUS.

LE MINISTRE PUGSLEY

Un homme qui nous épate, c'est l'honorable M. Pugsley. Il demande des affidavits à tous ceux qui sont intéressés dans son affaire de scandale, mais il ne fait pas arrêter celui qui l'accuse si violemment.

Les accusations pleuvent. Mayes dit que Pugsley s'est fait payer ce montant malhonnêtement, le ministre répond que Mayes lui a donné de l'argent à titre d'honoraires d'avocat.

Il n'y a pas à dire, il y en a un des deux qui ment et qui ment effrontément. Si Mayes est un menteur et un calomniateur, pourquoi Pugsley ne le fait-il pas arrêter, si d'un autre côté, le ministre des chemins de fer ne dit pas la vérité et n'est qu'un "boodler", il faut qu'il disparaisse. Le carnet fédéral n'est pas un rendez-vous d'es-crocs et nous croyons que M. Laurier aurait dû déjà ordonner une enquête très sérieuse, là-dessus. C'est bien beau d'avoir confiance en ses ministres, mais M. Emerson et M. Hyman et plusieurs autres ont longtemps été des archanges aux yeux de M. Laurier. Ils ont pourtant été obligés de se retirer pour des raisons graves qui ont justifié les accusations portées contre eux.

Le peuple pourrait bien condamner les

ministres comme M. Pugsley avant que M. Laurier jette la lumière sur les accusations.

E. C.

CHARLEVOIX

M. Rodolphe Forget sera élu dans Charlevoix par une majorité variant de 250 à 300 voix. Un ami de la Malbaie nous communique ce qu'il croit être les majorités probables des deux candidats dans le comté. Nous devons dire que c'est un libéral.

Voici ses chiffres:

Petite Rivière	10	
Ile aux Coudres	80	
Baie St-Paul	150	
St-Urbain	25	
St-Hilarion	65	
Ste-Agnès	75	
St-Irénée	60	
La Malbaie	25	
Les Eboulements	40	
St-Fidèle	10	
St-Siméon	15	
	410	145
	145	
Majorité pour M. Forget: 265		

A NOS ADVERSAIRES

Plusieurs journaux que l'esprit de parti aveugle nous attaquent violemment, en disant que nous avons loué nos colonnes à quelques candidats. C'est faux. Nous sommes indépendants et nous le resterons après la lutte comme avant.

Ceux à qui mon absence forcée a permis des attaques trop sévères ou très injustes, ne perdent rien pour attendre. Je leur pro-

mets ce que leur conduite à mon égard mérite et ils peuvent s'attendre à de jolies réponses.

Je n'ai pas plus peur d'un adversaire que j'ai peur d'un ami, et dès ma rentrée à Montréal, ces messieurs peuvent s'attendre à une intéressante polémique s'ils veulent m'attaquer.

Mon journal est indépendant. Je combattrai mes adversaires loyalement, je le répète, mais avec sévérité.

Au revoir!

E. CHASSÉ.

Les Ecoles du Nord-Ouest

Le parti libéral fait actuellement grand bruit avec les lettres de M. l'abbé Bérubé, récemment arrivé dans l'Ouest. M. l'abbé Bérubé est évidemment un ami du gouvernement.

Voici la lettre de Mgr Langevin, en réponse:

Hôtel-Dieu de Montréal,
29 avril 1908.

A M. Homer Héroux,
de "l'Action Sociale."

Cher M. Héroux,

Je suis heureux que vous ayez si bien répondu dans votre article "En marge" à la lettre de M. l'abbé Bérubé, en date du 21 avril courant.

La situation réelle est que, dans le plus grand nombre des écoles séparées ou publiques fréquentées par les enfants catholiques, la demi-heure d'instruction religieuse concédée par la loi à 3.30 heures est un fiasco déplorable, et tous mes curés constatent que le catéchisme est très peu appris par les élèves. Ce que M. l'abbé Bérubé nous révèle de la possibilité de ne commencer la classe qu'à 9.30 heures, et de donner de 9 heures à 9.20 heures l'instruction religieuse est très bien; mais pratiquement ceci ne se fait pas encore, au moins dans les écoles de mon diocèse où se trouve Regina, la capitale de la Saskatchewan.

Tout en louant beaucoup cette pratique et en désirant qu'elle s'introduise partout, je doute fort qu'elle soit pratique ailleurs que dans les couvents et encore, il faudra avoir tous les enfants, même les plus éloignés, dès 9 heures, ce qui est souvent difficile.

Quoiqu'il en soit, avec des livres neutres—à l'exception des deux premiers livres de lectures de Montpetit qui sont assez incolores, et que l'on trouve dans peu d'écoles—et selon les programmes qu'il faut suivre à moins de s'exposer à l'amende, l'école, même avec des religieuses, à plus forte raison avec des maîtresses séculières, reste malheureusement "neutre," sans "atmosphère" catholique comme dans Québec, et je me demande sur quoi M. l'abbé Bérubé appuie son assertion si catégorique au sujet de l'enseignement des matières de classe de 9.30 heures; à 3.30, dont il écrit: "le tout dans un esprit chrétien et catholique." Quelles écoles le bon abbé a-t-il donc inspectées, soit dans le diocèse de Prince-Albert, soit dans celui de St-Boniface?

Ce que le même brave abbé dit des règlements vexatoires sur les livres d'école est parfaitement vrai; mais ce qu'il ajoute:

"Bien plus il est entendu que tout livre qui prête à objection est immédiatement retiré et remplacé par un autre convenable," est, je regrette de le dire, "complètement inexact." C'est la première nouvelle que j'apprends du bon vouloir du gouvernement de Regina sur ce point depuis 13 ans.

Il y a plus de 16 ans que les catholiques demandent le changement de la détestable histoire d'Angleterre de Buckley et Robertson, qui insulte les catholiques (voir la brochure du R. P. Leduc, O.M.I., V.G., intitulée "Hostilité démasquée") et nous n'avons pas encore réussi.

Si M. l'abbé Bérubé a obtenu un meilleur résultat, il a droit à notre reconnaissance, mais il faut attendre la

réalisation des promesses qui lui ont été faites. Le grand point serait d'avoir une histoire d'Angleterre faite au point de vue catholique.

La situation n'a donc pas changée depuis 1905 et ce que vous dites est très exact. Ceux qui écrivent dans la province de Québec, après s'être renseignés aux vraies sources et sans autre préoccupation que celle de servir la cause catholique, sont donc plus en mesure de dire la vérité que ceux qui viennent d'arriver dans l'Ouest et qui sont encore peu au courant de notre situation. Je suis obligé de contredire absolument l'assertion de M. l'abbé Bérubé que "dans les écoles publiques où les catholiques sont en majorité, l'école est catholique."

Si le bon abbé avait lu l'encyclique "Affari vos" à la page 14, il n'aurait pas osé faire une assertion contraire à celle de son métropolitain de St-Boniface dans la circulaire du 8 septembre 1905 que vous avez citée vous-même. Nous n'avons "ni livres de lectures ni livres d'enseignement approuvés par les évêques (*)." J'en ai moi-même demandé en vain. Nos religieuses, elles-mêmes, à Regina, ont en main des manuels rédigés par des non-catholiques. De plus, nous n'avons pas, comme le demande le Pape, "la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique."

Et dire que nous avons droit à des écoles séparées catholiques, comme dans Québec, d'après la constitution de notre pays et de l'aveu des membres les plus éminents du cabinet fédéral à Ottawa, en 1905." (Voir les discours de Sir Wilfrid Laurier et de l'hon. Fitzpatrick) et: que ce droit nous a été enlevé à cause des réclamations des fanatiques.

Et je me demande, au nom de qui M. l'abbé Bérubé, arrivé depuis peu dans l'Ouest, et curé-missionnaire de 20 familles à Wonda, prend la liberté de parler et de dire dans sa lettre sur l'enseignement du français, qui est si négligé: "Nous sommes satisfaits du présent."

CERTAINEMENT, LE BRAVE ABBE NE PARLE PAS AU NOM DE SON EVEQUE, MGR. PASCAL, ABSENT EN EUROPE ET QUI N'APPROUVERAIT PAS SES LETTRES, ET IL PARLE ENCORE MOINS EN MON NOM ET AU NOM DES CATHOLIQUES BIEN PENSANTS QUI SONT AU PAYS DEPUIS PLUSIEURS ANNEES.

Il est vraiment étrange que l'hon. M. Calder soit si bien disposé à l'égard de M. l'abbé Bérubé, alors qu'il a donné si peu de satisfaction au Rév. Père Bruno Darfier, Prieur des Bénédictins et à la tête de plus de 15 paroisses allemandes catholiques et à plusieurs dignitaires ecclésiastiques. Cependant, le gouvernement de Regina sait ce qu'il doit aux catholiques et nous croyons encore au bon vouloir de M. Scott, premier ministre. L'optimisme n'a jamais remédié à une situation pénible, la vérité seule peut nous sauver. Nous voulons bien donner crédit à M. l'abbé Bérubé pour ses bonnes intentions, ses talents et son zèle pour la colonisation catholique et française, mais il est regrettable de voir ses lettres servir une mauvaise cause. IL A TORT DE DIRE QUE LES CATHOLIQUES SONT SATISFAITS ALORS QUE L'EPISCOPAT TIENT UN AUTRE LANGAGE.

COMME CATHOLIQUE SOUMIS AU PAPE ET COMME PATRIOTES SOUCIEUX DU FRANÇAIS, NOUS NE POUVONS PAS NOUS DIRE SATISFAITS. UN REGLEMENT ARBITRAIRE RELEGUE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A

TROIS HEURES, ET JE ME DEMANDE S'IL Y A DES ECOLES OU ON L'ENSEIGNE. NEANMOINS, RIEN N'EST PERDU, NOUS AVONS TOUT LIEU D'ESPERER DANS L'AVENIR, ET NOS COMPATRIOTES PEUVENT VENIR SANS CRAINTE POUR LEUR FOI ET LEUR LANGUE, PARCE QUE, S'ILS SUIVENT LA DIRECTION DE LEUR CLERGE ET S'ILS SONT UNIS ENTRE EUX SANS SOUCIS DES PARTIS POLITIQUES, ILS NOUS AIDERONT A RECONQUERRER NOS DROITS.

Je regrette que la maladie me retienne à l'Hôtel-Dieu, dans un état de fatigue et loin de tous mes documents, mais j'espère que cette lettre éclaircira le public sérieux et rassurera ceux qui s'intéressent à nous en dehors de tout intérêt politique ou autre.

Je vous prie de croire, cher M. Héroux, à tous mes remerciements et mon entier dévouement en N. S. et en M. I.

ADELARD, O.M.I.
Archevêque de St-Boniface.

(*) Paroles de l'encyclique "Affari vos" où le Pape définit les conditions de l'école catholique.

Notre Journal

Québec, 23 octobre, 1908.

L'absence de notre directeur nous oblige à offrir à nos lecteurs un journal rédigé un peu moins intéressant que d'habitude. Notre chronique théâtrale, notre critique littéraire et plusieurs autres articles intéressants qu'il nous a envoyés sont arrivés trop tard, malheureusement, pour être publiés. Ça n'est qu'un petit contre-temps, nos lecteurs n'en seront que mieux servis la semaine prochaine.

Nous savions que le "Soleil" ne pouvait nous être sympathique si nous étions indépendant. Il rapporte les paroles du gros et épais M. Lemieux, à la Baie Saint-Paul, au sujet de notre attitude dans Charlevoix.

Nous n'avons pas le temps de nous occuper du nommé d'Hellencourt et de ses valets payés. Nous connaissons l'auteur de l'article en question. C'est un irresponsable. Nous parlerons de lui encore et avant longtemps.

E. C.

Ce Qu'est L'Alcoolisme

L'alcoolisme est une maladie qui, progressivement, diminue l'intelligence et la volonté; détruit les forces et l'habileté manuelle; tue finalement l'individu par des lésions qui lui sont spéciales ou par d'autres graves maladies auxquelles elles le prédisposent.

On devient lentement alcoolique en buvant, tous les jours, une quantité relativement faible d'eau-de-vie ou de liqueurs (un ou deux petits verres). L'empoisonnement se fait alors petit à petit, sourdement, sans signes extérieurs au début.

On devient rapidement alcoolique en buvant fréquemment beaucoup d'eau-de-vie ou de liqueurs (absinthe, apéritifs) ou une trop grande quantité de vins "vrognerie."

L'ivresse est l'intoxication temporaire par l'alcool; l'homme ivre perd toute raison, tout sentiment de dignité. L'empoisonnement par l'alcool est

particulièrement rapide lorsqu'on boit à jeun de l'eau-de-vie ou de l'absinthe même à petites doses.

DE GALTIER-BUSSIERE.

POUR M. BICKERDIKE

Que M. Bickerdike ait été pour la troisième fois choisi pour leur candidat par les libéraux de la division St-Laurent, et qu'il reçoive l'appui loyal et enthousiaste de tant de citoyens éminents, qui travaillent pour lui pendant son absence prolongée en Angleterre, causée par la maladie d'un membre de sa famille, le candidat libéral ne peut manquer d'en être tout réconforté.

M. Bickerdike est un serviteur éprouvé du pays et de la cité. Il a pris ses devoirs de député au sérieux, il les a remplis consciencieusement et avec beaucoup d'habileté et la meilleure preuve que les électeurs libéraux l'apprécient, c'est qu'ils l'ont choisi pour la troisième fois pour leur représentant à Ottawa.

Les intérêts maritimes de Montréal apprécient unanimement les grands services rendus par M. Bickerdike au port de Montréal et à l'expansion commerciale de notre ville; et beaucoup d'autres les apprécient également.

Pendant les huit années que M. Bickerdike a été député, une expansion remarquable s'est produite dans notre commerce et de grandes industries se sont fondées ou élargies parmi nous. Et dans tout cela, M. Bickerdike a été du côté du progrès. Il a été bon pour notre ville d'avoir un tel homme à Ottawa pendant ces années d'expansion.

MOURIR COMME UN BOURGEOIS

Un officier gascon tomba dangereusement malade à Paris, le curé de sa paroisse en fut averti; il alla le voir pour le disposer à mourir en bon chrétien.

"J'aime à faire mon devoir, M. le curé, lui dit-il; je veux ce que Dieu veut, et vous serez content. Mais avouez-moi qu'il est bien triste pour moi de faire une pareille fin. Tous mes camarades meurent en héros sur le champ de bataille, et je suis réduit à mourir dans mon lit, comme un simple bourgeois."

LE GASCON ET LE CHEVAL

Un Gascon vint à Paris pour entrer dans les mousquetaires. On le reçut dans la première compagnie. Il ne fut plus question que d'avoir un cheval gris, à longue queue; il eut de la peine à en trouver. Un capitaine de cavalerie de son pays et de connaissance, lui en vendit un quarante louis. Dès que ses camarades virent ce cheval, ils lui dirent tous qu'il ne valait pas trente pistoles. Le jeune mousquetaire retourne chez le capitaine: "Monsieur, lui dit-il, d'aussi loin qu'il le vit, on dit que votre cheval ne vaut pas trente pistoles.—On dit! s'écria le capitaine; et qui sont à eu près ceux qui le disent? Est-ce pas, par hasard, messieurs vos compères de l'hôtel? Je m'y connais mieux qu'eux; je suis enfant de la cavalerie, et je vous dis qu'à quarante louis d'or le cheval est donné. Allez, allez, continua-t-il, laissez dire ces gaillards, si vous les écoutez, ils vous feront croire que le cheval de bronze est devenu poussif."

L'INFLUENCE FRANÇAISE

Voici une intéressante correspondance à ce sujet. Nous la trouvons publiée dans le "Moniteur", organe indépendant des Canadiens-français d'Ontario. Elle est de nature à ouvrir bien les yeux, chez tous ceux qui ne sont pas volontairement aveugles, sur le crédit que nous donne et le bénéfice que nous rapporte la présence du Canadien-français (de nom) Wilfrid Laurier, à la tête du gouvernement canadien. C'est à lire et à méditer.

Les Canadiens-français du comté de Russell.

J'ai dit que je démontrerais que non seulement M. Laurier n'a pas le droit, mais qu'il n'a aucun titre à notre considération pour nous imposer son Irlandais catholique, parce qu'il n'a pas fait ce qu'il aurait pu et dû faire pour donner aux 250,000 Canadiens-français de l'Ontario leur part légitime de représentation, d'influence et de prestige.

La valeur et le prestige des Canadiens-français de l'Ontario, se mesurent, comme peuple, d'après leur représentation dans l'Épiscopat, dans la magistrature, dans le parlement, et non par le nombre de ceux qui travaillent dans les chantiers, ou dans les immenses scieries qui appartiennent aux Anglais.

Si nous exceptons les Canadiens-français qui sont les ouailles de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, dont la majeure partie de son archidiocèse est dans la province de Québec, les autres n'ont pas de représentant dans l'épiscopat.

Je sais que la politique n'a rien à voir dans cette question, mais je veux prouver ce que j'ai avancé, c'est-à-dire, que les Irlandais catholiques ont des intérêts identiques aux nôtres et se trouvent par là être nos rivaux. Ils ont des vertus civiques que nous n'avons pas. Ils se liguent, se soutiennent, pétitionnent, s'agitent et finissent par obtenir la nomination d'un des leurs, lorsque comme catholiques-français nous la demandons humblement et croyons avoir droit à cette nomination. Lors de la formation du diocèse de Sault-Ste-Marie, il y avait dans le nouveau diocèse 27,000 catholiques dont

21,000 DE LANGUE FRANÇAISE et 6,000 composés d'Italiens, de Syriens, d'Allemands, d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais. Les cinq-sixièmes du clergé étaient des missionnaires et des prêtres séculiers Canadiens-français. C'est sans doute en s'appuyant sur des raisons comme celles alléguées par un Irlandais catholique, membre du cabinet Laurier, et publiée par "Le Nationaliste" que les Irlandais ont réussi à honorer de la pourpre un des leurs. Et cet Irlandais se sert de son influence et de son prestige d'évêque pour faire nommer toujours au détriment des Canadiens-français, des inspecteurs Irlandais ne savant pas le français, dans les écoles séparées de son diocèse, dans lesquelles les deux-tiers, les trois-quarts, et quelquefois tous les élèves sont des canadiens-français. A tel point que lorsque M. Aubin, le vaillant député du Nipissing, refusait d'accepter un inspecteur Irlandais ne sachant pas le français et insistait pour faire nommer un Canadien-français, l'hon. M. Whitney lui répondit: "You will have to fight your own bishop."

Dans certain milieu irlandais, on ne se gêne nullement pour dire que le successeur de Mgr Duhamel devra être un Irlandais, si non on demandera la séparation de l'archidiocèse et l'évêque Canadien-français devra s'en aller à Hull.

Voilà pour la représentation dans l'épiscopat.

Voyons maintenant notre représentation dans la magistrature. Cette représentation dépend entièrement du gouvernement. M. Laurier aurait-il pu faire quelque chose pour nous et l'a-t-il fait?

Nos 250,000 Canadiens-français sont représentés par des juges de comté. Dans la haute magistrature les catholiques de l'Ontario sont représentés par des Irlandais. Le dernier que M. Laurier a nommé est M. Latchford, ex-représentant des Irlandais catholiques dans le cabinet Ross...

Lorsque le juge O'Brien, qui connaissait bien les deux langues, s'est retiré, les Canadiens-français de Prescott et Russell ont demandé à M. Laurier de le remplacer par M. Danis magistrat à Cornwall, avocat parfaitement bilingue et hautement qualifié pour la position. M. Laurier a cru devoir refuser notre demande et nommer M. Johnson, qui ne comprend pas le français. On aurait dû au moins nous donner un homme bilingue.

Lorsque mourait le juge Mosgrove, les Canadiens-français de Prescott et Russell se joignirent à ceux d'Ottawa pour demander à M. Laurier un juge pour représenter dans la magistrature les 250,000 Canadiens-français de la capitale. L'occasion était belle, la demande était légitime. M. Laurier aurait paraît-il, laissé la question entre les mains de M. Belcourt, qui était alors le député de la capitale. Selon la rumeur qui a eu cours alors, et qui a paru vraie ensuite, M. Belcourt aurait fait un compromis avec les Irlandais à qui il a donné un juge pour se faire nommer président de la Chambre.

Dernièrement le gouvernement d'Ontario a formé un nouveau district judiciaire dans le nouvel Ontario, où nos compatriotes forment le groupe le plus nombreux, je puis dire le plus important. Nous nous sommes mis de nouveau à l'œuvre, et avec nos compatriotes du Nouvel-Ontario, nous avons demandé qu'un Canadien-français fut nommé juge du nouveau district. Cette fois on a semblé favorable à notre demande, et on nous fit entendre qu'un des nôtres serait nommé. On parlait ouvertement de M. J. B. Caron et de M. Danis. Après que M. Caron fut élu député d'Ottawa, nous étions sous l'impression que M. Danis serait nommé. Il y a quelques semaines les journaux annonçaient la nomination de M. Kehoe, irlandais catholique comme la chose la plus naturelle du monde.

Lorsque l'on a demandé au député de Prescott, M. Proulx, pourquoi M. Danis n'avait pas été nommé selon que lui M. L. J. Labrosse et autres nous l'avaient laissé entendre, il a répondu: "Bien, c'était difficile, M. Kehoe a beaucoup fait pour le parti." C'est inique.

Pourvu que les Irlandais catholiques prennent des moyens honnêtes, je ne saurais les blâmer. J'attribue plutôt cet état de choses que je déplore à l'apathie des nôtres. Je fais connaître ces faits à mes compatriotes de Russell pour les induire à ne pas être assez stupides, assez peu patriotes pour donner par leurs suffrages, du prestige et de l'influence à un homme qui s'en servira pour ostraciser la langue française dans l'Ontario. Peut-être a-t-il déjà commencé son œuvre en signant la pétition des irlandais catholiques qui demandaient l'abolition du français à l'Université d'Ottawa. C'est ce que nous saurons s'il persiste à être notre candidat.

JUSTIN.

"Le Canadien"

FARCE DE BASOCHIE

Dire que j'avais mal diné serait mentir! Au contraire, je dois à la vérité de déclarer que j'avais bien diné... trop bien, même!... Peut-être avais-je bu un peu trop de vin cuit, de cet excellent petit vin cuit qu'on fabrique chez nous. C'est si bon, le petit vin cuit!... Et dame! quand on a vingt ans comme moi, qu'on possède des habitudes de sobriété qui en remonteraient à celles dont les zoologistes se plaisent à gratifier le... 'navire du désert' et que par extraordinaire, on boit un verre de vin cuit en trop... dame! dame! vous comprenez... (avec dignité.) Oh! je n'étais pas... non! à peine une petite pointe... un soupçon de folichonnerie, une gaieté un peu exubérante, un... (changeant de ton.) Ah! et puis d'ailleurs, il me semble que je me suis assez excusé! Je sortais du repas de noces du cousin Boulabène, voilà tout! Que ceux qui n'ont jamais été à l'annonce d'un cousin Boulabène, en plein cœur de Provence, me jettent la première pierre!

Donc, après le repas, j'étais sorti pour... Après tout, ça ne vous regarde pas... J'étais sorti parce que j'avais envie de... sortir, tout simplement!... Et aussi pour machiner quelque bonne farce à jouer aux gens de la noce... Je suis clerc d'avoué et vous savez que dans la basoche, nous avons la réputation d'être assez facétieux... (Lyrique-ment.) Phœbus avait disparu derrière les collines; la nuit développait déjà les pans de son manteau... (voix naturelle.) Nous sommes aussi très poétiques dans la basoche... (reprenant.) Et de la salle de bal s'échappaient en ondes harmonieuses par les fenêtres ouvertes les divins accords du piston conjugués avec les notes élégiaques de la clarinette... Je me creusais la tête, cherchant quelle bonne plaisanterie bien drôle je pourrais faire... Je ne trouvais rien... chose extraordinaire! parce que j'ai beaucoup d'esprit naturel... quand je m'entendis appeler dans l'obscurité: "Pssst! pssst! Tancrede!" C'était le clerc de l'huissier—de la basoche, lui aussi—qui m'aborda aussitôt.—"Écoute, Tancrede, me dit-il, j'en sais une bien bonne à leur faire." Si je l'écoutai, je vous le laisse à penser!...—"J'ai chez moi, continua-t-il, une boîte de pilules à l'huile d'olive... si tu veux, nous allons les mettre dans un drageoir et nous les offrirons aux danseuses en guise de bonbons. Comme l'effet de ces pilules est inmanquable..." (avec une moue de dégoût.) Je repoussai avec horreur une proposition aussi grossière!... Ces clercs d'huissier... bien que de la basoche... manquent vraiment d'usage!... Il parut vexé par mon refus...—"J'en connais une autre," fit-il au bout d'un moment... J'aurais dû me méfier, car il sourit d'un drôle d'air en disant cela.

Alors, il me raconta que Calamistrade, le coiffeur, qui était de la noce, avait renvoyé sa fille après le dîner et que la pauvre demoiselle ne pourrait pas danser... Un bon tour à faire à Calamistrade, ce serait d'aller chercher sa fille et de la ramener au bal; Calamistrade n'oserait pas se fâcher.—"Mais, objectai-je à mon collègue de la basoche, j'ai encore vu Mlle Calamistrade tout à l'heure."—"Ça ne m'étonne pas, dit-il, c'est à l'instant que son père vient de la renvoyer pour garder sa boutique. D'ailleurs, si tu veux t'en assurer, viens avec moi." Il me conduisit devant la boutique de Calamistrade. Le magasin n'était pas éclairé, mais la lueur des quinquets de

la rue, passant au travers des vitres de la devanture, laissait apercevoir, au fond, une jeune fille immobile derrière le comptoir.

Vous ai-je dit que j'aimais Mlle Calamistrade? En tout cas, je n'avais jamais osé le lui dire à elle... Mais cet abus de l'autorité paternelle me révolta, ma timidité ordinaire s'évanouit.

—Je me charge de la ramener au bal, fis-je en serrant la main avec énergie au clerc d'huissier qui me quitta aussitôt sous prétexte d'aller détourner les soupçons!... Le misérable! On ne peut pas se figurer combien c'est malaisant, un clerc d'huissier!... Mais n'anticipons pas!... Je crois vous avoir dit que j'étais un peu... n'insistons pas. Bref, j'avais du courage. Je tournai résolument le bec de canne de la porte et j'entraî.—"Mademoiselle Calamistrade!" appela-je à voix basse. Pas de réponse! Je répétai plus haut: "Mademoiselle Calamistrade!" Même silence.—"Écoutez-moi bien, je vous prie, mademoiselle Calamistrade, veuillez accepter mon bras, nous rentrerons ensemble au bal et je vous jure que votre père ne vous fera pas de reproches." Rien!... Toujours le silence du tombeau!... Mlle Calamistrade s'obstinait à ne pas répondre. Et pourtant, elle était là!... Je la voyais devant moi, j'apercevais dans la pénombre, sa gracieuse silhouette derrière le comptoir, sa luxuriante chevelure encore parée de fleurs.

Alors l'idée me vint qu'elle ne pouvait répondre parce qu'elle pleurait. Pauvre demoiselle Calamistrade! condamnée à rester assise derrière un comptoir pendant que ses compagnes dansaient!... Oui, elle pleurait!... Et cette idée me bouleversa, m'attendrit jusqu'aux larmes... J'avais envie de pleurer, moi aussi!—"Mademoiselle Calamistrade... vous pleurez?" Il me sembla qu'un sanglot étouffé me répondait... Alors, je n'y tins plus!...

Fut-ce l'obscurité qui m'enhardit ou bien l'odeur de la pomme?... Toujours est-il que je me jetai à genoux au milieu du magasin, éperdu, les mains jointes, en larmoyant:—"Mademoiselle Calamistrade, ne pleurez plus, je vous en conjure!... Vous me fendez le cœur... Car je vous aime, mademoiselle Calamistrade, je vous (bêlant) aime!"

De formidables éclats de rire retentirent derrière moi. Et en me retournant, effaré, je vis une bande de gens de la noce qui se tenaient les côtes, l'inférieur clerc d'huissier en tête. La boutique s'illumina et en même temps la voix gouailleuse de Calamistrade clamait:

—"Viadaze, pitchoun! je crois que tu fais la cour à ma poupée?..."

Vous avez deviné, hélas! Ce n'était pas à Mlle Calamistrade que j'avais adressé cette sentimentale déclaration, c'était à la poupée de cire qui ornait d'habitude l'étalage du coiffeur et que ce soir-là, il avait posée sur le comptoir pour l'épousseter!...

Le pis, c'est que maintenant, Mlle Calamistrade ne peut plus me regarder sans rire.

Quant au clerc d'huissier, vous pensez bien que je ne le fréquente plus! On ne se fait pas de plaisanteries comme celles-là, dans la basoche!...

AUGUSTE

Comme deux jeunes sénateurs se querrelaient devant Auguste, en plein sénat: "Écoutez, jeunes gens, dit-il, un 'vieillard que les vieillards écoutaient quand il était jeune."

LES ECOLES DU MANITOBA

La question des Ecoles du Manitoba est-elle réglée? Voilà une grande question.

"L'Action Sociale," de Québec, publie, à ce sujet, ce qui suit:

"Nous avons reçu, le 14, une nouvelle dépêche de l'archevêque de St-Boniface. Comme le télégraphiste l'avait transcrite d'une manière ambiguë, nous avons cru devoir prier Mgr Langevin de nous en expliquer certains passages avant de la rendre publique. Monseigneur avait alors quitté Winnipeg et ce n'est qu'à Kenora que notre demande a pu l'atteindre.

Voici la dépêche, telle que reconstituée après les explications reçues:

"Kenora, Ontario, 16 octobre, 1908.

"M. Jules Dorion,

"L'Action Sociale," Québec.

"Je proteste contre l'affirmation faite par Sir Wilfrid Laurier, à l'assemblée de St-Roch, le 5 octobre, que les libéraux

ont réglé la question des écoles en trois mois. La question n'est pas encore réglée parce que justice n'a pas été rendue.

"Dans les écoles libres de Winnipeg et dans celles des centres catholiques, ce sont des livres catholiques qui sont utilisés. On ne se sert de quelques livres des écoles publiques que pour les élèves qui veulent obtenir leurs diplômes et qui ne le pourraient pas sans cela.

"L'ARCHEVEQUE DE ST-BONIFACE."

Après la lettre de Mgr l'Archevêque, il semble que la chose est bien claire. La question n'est pas réglée. Qui la règlera? C'est au peuple à se choisir un gouvernement qui ne fera pas comme tous les autres: se moquer de tout le monde et de l'électorat de la province de Québec surtout.

niez lâchement, en faussant toutes vos promesses, à la rapacité et à la fureur francophobe de Greenway. Sir Wilfrid, vous avez forfait à votre parole, mais vive Laurier quand même!

"Quelques années après, par un de ces mouvements auxquels vous ne nous aviez pas habitués, vous présentiez à la chambre un "bill" relatif à la création de nouvelles provinces à qui vous donniez les écoles séparées. Sifton, que vous aviez appelé dans votre cabinet pour le récompenser des misères qu'il avait faites aux catholiques du Manitoba, et Fielding qui déclarait "qu'une minorité n'avait de droits que ceux que la majorité voulait bien lui accorder," s'opposèrent à cet acte de justice qui donnait à des catholiques, des écoles selon leur foi. Vous avez eu peur que le siège de premier ministre sur lequel vous étiez assis, ne vint à tomber si Sifton et Fielding qui le supportaient, s'en allaient, et pour une seconde fois en refusant aux catholiques des écoles auxquelles ils avaient droit, la justice fut foulée aux pieds! Sir Wilfrid, la gâlette a toujours passé avant tout chez vous, mais vous êtes grand quand même, grand par la fourberie et la couardise!

"En ne nous disant pas pourquoi Hyman, Emmerson et Sifton quittèrent le cabinet, et en faisant étouffer par un misérable vote de parti l'enquête qui nous aurait fait connaître les ministres accusés de péculat, d'orgies et de débauches, vous avez bien mérité du peuple qui a droit de savoir comment se conduisent ses mandataires au Parlement, et le peuple est content de votre conduite, et vous félicite de votre franchise!

"A tous les ans, grâce à votre sage politique, l'Europe déverse dans notre ouest canadien, toute l'écume de ses bas-fonds, à tel point que la plus grande revue de Paris, a pu dire: "Sous peu le Canada deviendra la sentine du vieux monde." Cela aura pour résultat de noyer sous un flot fétide la race française au Canada, et c'est vous, ô notre compatriote, Sir Wilfrid, qui aurez accompli cette belle oeuvre chère aux Sifton, aux Fielding, aux Oliver!

"Les forçats tels que Philip Wagner et les voleurs d'élection tels que Leach, trouvent leur récompense dans la libérale protection que votre coeur de père, accorde à ceux qui ont contribué à vous laisser entre les mains, l'assiette au beurre. Sir Wilfrid nous les contribuables, nous vous remercions des bons mouvements de votre coeur et vous félicitons d'engraisser cette fripouille à nos dépens!

"Il y a un an, une gigantesque entreprise, le "Pont de Québec," que le gouvernement aurait dû surveiller, mais qu'il confia plutôt à une compagnie insolvable, s'écroulait et s'enfonçait dans le St-Laurent, pendant qu'une clameur terrible d'épouvante se faisait entendre par tout le pays: c'était le cri d'agonie des quatre-vingts victimes de votre négligence.

Sir Wilfrid, quatre-vingts veuves et un plus grand nombre d'orphelins, à qui on ne donne rien tandis qu'on gorgeait Parent, prient Dieu pour que le 26 octobre prochain, le peuple vous remette en place afin de vous voir continuer "votre oeuvre". Ces femmes et ces enfants vous bénissent!!!!

Le peuple vous déclare grand entre les grands, pour avoir su porter les taxes de \$5.46 qu'elles étaient sous les conservateurs, à \$11.70 qu'elles sont maintenant!

La population canadienne est fière quand on lui dit que le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier lui a mis sur les

épaules une dette de \$283,000,000, bien qu'il ait augmenté les taxes de \$229,000,000!

Les ouvriers voient leurs salaires baisser pendant que le prix des aliments et du combustible augmente; les banques ferment leurs portes étouffées qu'elles sont par la crise; les bandits de tous les points du globe se sont donnés rendez-vous en notre pays pour assassiner les gens, et, Sir Wilfrid, ces ouvriers qui meurent à la peine pour pouvoir attacher les deux bouts: les déposants qui voient sombrer leurs économies dans une faillite de banque, et les victimes des apaches importés d'Europe, vous chantent, les yeux embués de larmes reconnaissantes, un cantique de gratitude pour la prospérité dont vous avez doté le Canada!

Vous avez encore tout récemment, stigmatisé en termes "choisis" ce parti conservateur qui ose trouver à redire à l'oeuvre admirable que vous avez accompli. Sir Wilfrid, nous étions habitués à cette hardiesse chevaleresque qui vous caractérise, et c'est l'âme enthousiasmée que nous écoutions les belles envolées de votre langue d'argent, qui restait muette aux propositions d'un sénateur quelconque qui voulait, futilité, ma foi, vous prouver qu'un de vos ministres, menace d'un procès pour séduction, faisait vivre aux dépens du peuple, les victimes de sa débauche.

C'en est assez; électeurs de Québec, lisez et jugez! Pour nous, Sir Wilfrid, c'est plein d'espoir en une victoire que vous verrez s'échapper de vos mains, que nous vous saluons en attendant, le soir du 26 octobre 1908.

—:o:—

Nocturne

M. Paul Morin, étudiant en droit à l'Université Laval, a publié dans le "Nationaliste" de dimanche dernier un joli sonnet que nous sommes heureux de reproduire dans l'espoir qu'il nous favorisera bientôt de son aimable collaboration:

"Et voici que le spleen, le spleen lunaire monte..."
Albert SAMAIN,
—Au Jardin de l'Infante.

Clair de lune.—Sommeil.—La douce nuit alterne
De son voile innombrable aux merveilleux reflets
Les saphirs clairs avec les obscurs violets,
Le bleu du soir avec le gris d'une aube terne.

Dans un carrefour, l'or blême d'une lanterne
Tremble devant un saint extatique.
Volets
Clos, un poète rime odes et triolets.
Tiède, la lune dort sur l'eau d'une citerne.

Taciturne, hargneux, roi rogue du silence,
Un veilleur passe, avec le heurt bref d'une lance;
En un jardin fermé, des chiens hurlent d'ennui.

Spleen gothique. On entend de nostalgiques bardes,
La grave et lente voix des tours clamant Minuit,
Le pas rythmé du guet, le choc des halberdes...

PAUL MORIN.

Montréal, octobre 1908.

Toute communication à "L'Avant-Garde" doit être adressée au No 105-109, Ontario Est, Montréal.

Sus Aux Empoisonneurs!

(De "L'Action Sociale")

Aujourd'hui s'ouvre la semaine des luttes les plus ardues, et avec elle la période trop souvent marquée par des scènes d'intempérance. Déjà, dans quelques paroisses, l'alcool a fait son apparition, et le liquide maudit ne paraît pas trop mal accueilli.

Hier encore, dans un des comtés de ce district, nous avons pu constater que les cabaleurs d'élection, gens surgissant on ne sait d'où dans ces temps d'effervescence, ont fait leur apparition. Nous en avons vu distribuer l'alcool à grands verres, des voitures servaient de comptoirs; l'empressement avec lequel des jeunes gens et des hommes d'âge mûr accouraient de toute part, prouve l'attraction produite par ce genre d'appât, surtout lorsqu'il est gratuit. Nous avons entendu un père de famille, presque un vieillard, se promettre de ne pas dégriser de la semaine. Le malheureux était déjà lancé; au lieu de se mêler à la foule paisible et attentive qui écoutait les orateurs pour peser leurs raisonnements et se former une opinion, il courait les coins avec des individus de son espèce pour récolter d'autres doses de la drogue malsaine.

C'est la répétition des scènes d'antan. Pourtant ce qui s'est passé lors des dernières élections provinciales nous permettait d'espérer la disparition de ces scènes dégoûtantes. Alors, dans plusieurs comtés, des adversaires se sont entendus pour bannir l'alcool de leurs moyens d'action, et les résultats ont été superbes: assemblées paisibles, discussion courtoise, lutte de gentilshommes et de chrétiens.

Quelle différence, déjà, avec ce qui se passait jadis!

Dans un comté de notre district, lors d'une élection qui ne date pas de très loin, des comptes de boisson au montant de trois mille piastres restaient en souffrance au lendemain de la votation, et cela pour un seul des candidats et en sus des liquides déjà payés au cours de la campagne. L'adversaire, de son côté, n'avait pas manqué de désaltérer ses partisans, de sorte que, dans un comté qui ne compte pas quatre mille électeurs, on avait dépensé pour plus de six mille piastres de boisson.

N'est-ce pas horrible!

Et quand on songe aux dangers que l'on fait courir à de pauvres diables, qui se sont enrôlés dans les sociétés de tempérance et qui ont besoin de tout leur courage pour ne point succomber aux occasions ordinaires! Comment voulez-vous qu'ils restent fidèles à leurs promesses, qu'ils persévèrent dans leurs bonnes résolutions au contact de tels personnages et devant de pareilles occasions? Nous connaissons des histoires navrantes de malheureux dont les foyers avaient vu renaître l'aisance et la joie avec les habitudes de sobriété, et qui sont retombés plus bas qu'auparavant pour avoir cédé aux sollicitations d'un vil cabaleur.

Ces misérables ne songent même pas aux conséquences de leur mauvaise action. Ils sont payés pour cette sale besogne; ils sont payés pour ravalier et abrutir, et ils mettent à accomplir leur tâche une ardeur diabolique.

Les électeurs honnêtes, des électeurs tempérants,—et ils sont l'immense majorité,—devraient s'unir pour courir sus à ces empoisonneurs. La moindre organisation suffirait pour défendre les paroisses et couper court à l'invasion alcoolique.

Aux dernières élections provinciales on a pu constater ce que vaut l'effort, s'il est énergique et combiné. Il ne faut pas perdre le terrain gagné. Que les forts s'organisent pour défendre la dignité et aussi la liberté de leurs voisins plus faibles. Sus aux ravaleurs de la dignité humaine! Sus aux endormeurs de conscience, aux escamoteurs de liberté! Sus aux empoisonneurs!

—:o:—

A SIR WILFRID LAURIER

"L'Evénement" publiait lundi dernier un article qui est très intéressant. Nous le donnons ici:

"Sir Wilfrid, nous vous saluons!!!"

"Vous avez été le protecteur zélé de notre langue en laissant abolir dans l'Ouest l'usage de la langue française, c'est pourquoi, nous Canadiens-français, nous saluons en vous le champion de notre nationalité!

"Vous vous êtes montré très catholique et vraiment Canadien-français lorsqu'en 1896, après avoir assuré au peuple qui vous avait porté au pinacle, que vous défendriez les droits menacés de vos frères de l'Ouest, vous les abandon-